

Rapport Bénisti, rapport de l'INSERM

Et plan Borloo

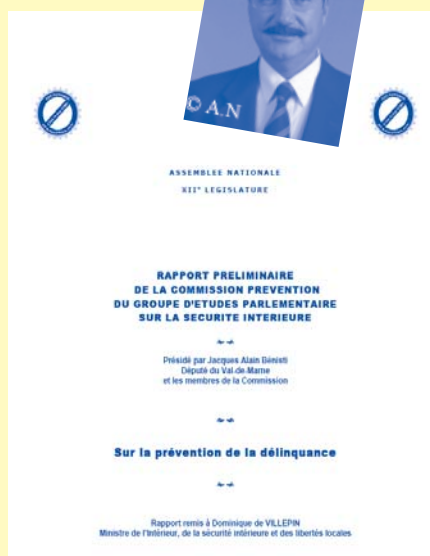
Chacun a en mémoire le fameux rapport de la commission prévention du groupe d'études parlementaires sur la sécurité intérieure et la prévention de la délinquance remis à De Villepin en octobre 2004.

Ce rapport du député U.m.p. Benisti, inepte et caricatural, dressait une courbe évolutive consternante de l'entrée dans la délinquance et qui commençait à 3 ans par des difficultés de langue dues à une mère ne parlant pas le Français ! A coup de sermons aux parents, d'"aide à la parentalité", de cours d'instruction civique renforcée, de recours aux services sociaux, aux orthophonistes, pédiatres et pédopsychiatres...

Le parcours se terminait à 16 ans pour les plus chanceux par l'apprentissage et pour les autres dans des centres fermés. Ce rapport avait pour but de donner un cadre idéologique et pseudo scientifique au projet de loi sur la Prévention de la délinquance de Sarkozy, abandonné provisoirement.

Du contrôle social à la libéralisation du secteur de la santé mentale

On aurait pu penser que ces visions, aussi ridicules que



cauchemardesques, étaient derrière nous. Eh bien, non ! Voici que réapparaît le 22 septembre 2005 (et cette fois - ci avec la "caution scientifique" de l'I.n.s.e.r.m.) une expertise collective censée faire le point sur le "trouble des

Inserm

Institut national de la santé et de la recherche médicale

Accueil Actualités Nous contacter Bibliométrie Résultats DES / DRH Les instances



conduites chez l'enfant et l'adolescent". Les experts de l'I.n.s.e.r.m. préconisent un repérage "des perturbations du comportement ... dès la crèche et l'école maternelle". Tiens, donc !

Mais pourquoi donc revenir à la charge dans un deuxième rapport ? Sans doute parce que le rapport Benisti pêchait par son manque de sérieux, mais aussi parce qu'il s'en tenait uniquement à des visées de contrôle social ; celui de l'Inserm les intègre dans une visée large, celui de la libéralisation du secteur de la santé mentale. D'autres experts, comme le sociologue Laurent Mucchieli, pourtant consulté pour ce rapport, ont vu leurs contributions réfutées.

Issu de classifications anglo-saxonnes, ce syndrome du "trouble des conduites" se caractérise par des comportements violents chez l'enfant et l'adolescent qui toucherait entre 5% et 9% des jeunes de 15 ans.

Bien qu'aucune étude épidémiologique n'ait été réalisée en France sur le sujet, l'Inserm préconise un repérage et une prise en charge précoce de ces troubles. Le Monde de septembre a consacré un article très critique sur ce rapport.

Cette définition de trouble des conduites (dont "la répétition et la persistance bafouent les droits fondamentaux d'autrui et les règles sociales"), dont on ne remet jamais en cause la validité, vont des "crises de colères et de désobéissance répétées de l'enfant difficile, aux agressions graves comme le viol, les coups et blessures et le vol du délinquant".

Pourtant, les douze experts reconnaissent que cette notion déborde largement du champ médical en se situant "à l'interface de la psychiatrie, du domaine social et de la justice".

Partant du constat de l'insuffisance en France du dépistage, de la prévention et de la prise en charge médicale du trouble des conduites, le groupe d'experts préconise ainsi de procéder à un dépistage systématique de chaque enfant dès l'âge de 36 mois.

Programmes "psychosociaux" et "guidance parentale"

Le symptôme identifié, il est recommandé le recours à des programmes "psychosociaux", de "guidance parentale"

inspirés d'exemples américains et canadiens. Malgré tout, l'expertise collective émet honnêtement des réserves sur le placement des jeunes en centres fermés susceptibles de renforcer les attitudes délinquantes.

Ce concept est fortement critiqué par le Professeur Delion (pédopsychiatre au C.H.U. de Lille) car il introduit la norme morale de la "bonne conduite" là où il faudrait accepter la diversité des parents et des enfants, l'accueil par des professionnels de leur "souffrance psychique". La société elle-même après la vague des "surdoués" est d'ailleurs envahie par les notions d'hyperactivité et de déficit de l'attention bien au-delà du milieu médical.

Mise en avant du traitement médical par les psychotropes : l'exemple de Bush aux USA

Dans ce rapport, comme dans le rapport Benisti, on voit la possibilité offerte d'exercer un contrôle social renforcé auprès des populations les plus en difficultés tout en continuant de nier le rôle des inégalités sociales dans les problèmes de violence. Outre son aspect plus présentable, ce rapport de l'Inserm en mettant en avant les troubles comportementaux valorise le traitement médical par le médicament (psychotropes).

Aux Etats-Unis, Bush a mis en place en 2003 des tests de dépistage des maladies mentales, notamment chez les enfants par une Commission de la santé mentale créée par lui. Il a ainsi généralisé une initiative qu'il avait lancée en 1990, quand il était gouverneur du Texas, et qui a considérablement alourdi les dépenses de santé de cet Etat. Les associations dénoncent une mesure favorisant les laboratoires pharmaceutiques.

Un enquêteur de Pennsylvanie a été licencié car il a montré dans une étude les liens entre des membres de la Commission de la santé mentale et l'industrie pharmaceutique (qui finance au passage les candidats politiques américains à un niveau de 13,2 millions de dollars) au moment où les Etats-Unis (tout comme en France) essaient de diminuer les dépenses de médicaments.

Comme Bush aux USA dès 2003 !



Haro sur la psychanalyse... qui ne prescrit (presque) pas de médicaments !

Curieusement, dans la même période, une autre campagne d'envergure s'organise autour du fameux "Livre Noir de la Psychanalyse" où Freud est traité de menteur, faussaire, plagiaire, misogyne et drogué. Accusé d'avoir laissé ses patients dans un état de délabrement atroce en inventant de fausses guérisons.

Les psychanalystes sont accusés de crimes : 10.000 morts parmi les toxicomanes puisque les psychanalystes auraient contribué à interdire des traitements de substitution. Quelque soit l'opinion qu'on se fait de la psychanalyse, ne serait-ce pas là son péché originel de ne pas (ou peu) prescrire de médicaments ?

Philippe Douste Blazy est lui-même brocardé pour avoir retiré le rapport de l'I.n.s.e.r.m. du site du Ministère de la Santé.

Selon Elisabeth Roudinesco, des épreuves du " Livre Noir " ont circulé dans les médias et à l'I.n.s.e.r.m. Gérard Bayle (Président de la S.P.P.) dans un article de Politis dénonce, en même temps que ce rapport, un prêt-à-porter psychiatrique (le D.s.m.4) qui dresse un catalogue de symptômes grâce auxquels chaque comportement humain un peu surprenant se voit assigner la valeur d'un trouble. Cette conception a pour but de remplacer les approches fines de la psychiatrie classique et de la psychanalyse.

A partir du D.s.m.4 est préconisée la plupart du temps une thérapie comportementaliste et cognitiviste (T.C.C.) et des psychotropes. Le rapport de l'I.n.s.e.r.m. introduit aussi la notion de "troubles oppositionnels avec provocations : les T.O.P" extrêmement contestables selon les spécialistes.

En s'appuyant sur quelques pathologies psychiatriques rares et en les généralisant, cette notion va à l'encontre de ce que savent les pédopsychiatres et psychanalystes depuis Freud et Winnicott, à savoir que ces comportements sont nécessaires aux acquisitions du statut de sujet et à la pensée. Il s'agit bien ici de couper le sujet de sa souffrance, de son histoire

personnelle et familiale pour ne conserver que le symptôme à traiter (de préférence par les psychotropes).

On provoque par là l'ouverture d'un véritable marché de la santé mentale. C'est aussi l'enjeu de la création du statut de psychothérapeute, adossé au D.s.m.4, qu'a défendu le député U.M.P. et rapporteur Accoyer : plus d'intervenants, plus de soi-disant troubles, plus de "thérapies", plus d'échecs de celles-ci, d'où plus de prescription de psychotropes...



Le délabrement du secteur public de Santé mentale

En parallèle le délabrement du secteur public de la Santé mentale risque de provoquer une fuite des psychologues et psychiatres vers des pratiques privées qui ne tiendront plus compte des nécessités nationales de santé publique et de prévention.

Alors quelle alternative ? La prison comme alternative à la psychiatrie publique et des troubles fondés sur des comportements normaux traités en psychothérapies et prescriptions de psychotropes en pratique libérale ?

Nous ne sommes aucunement habilités à opposer des Ecoles et des praticiens différents : les épidémiologistes statisticiens, les neuroscientifiques et les



psychothérapeutes nourris par la psychanalyse (ni même les créateurs du D.S.M. qui n'avaient pas envisagé cette utilisation de leur tentative d'étude rationnelle des troubles comportementaux) qui agissent souvent de concert sur le terrain dans le but de soulager la souffrance de leurs patients. Mais il s'agit de comprendre quels sont les enjeux idéologiques autour de ces questions. D'autant plus que le plan Boorlo de "cohésion sociale" s'inscrit dans ce même repérage des

comportements à risques de la fin de la maternelle aux 16/25 ans.

Sarkozy dans son interview au Parisien du 2 novembre déclare : "Je propose que les Maires aient le statut de coordonnateur et d'animateur de la politique de prévention. Il faut agir plus tôt, détecter chez les plus jeunes les problèmes de violence. Dès la maternelle, dès le primaire, il faut mettre en place des équipes pour prendre en charge ces problèmes".

Son nouveau projet de Loi de prévention de la délinquance doit normalement resurgir en fin d'année 2005, avec effet escompté sur les Présidentielles. Espérons que ces solutions simplistes et normatives ne triomphent pas dans cette période de violence dans les banlieues.

On peut percevoir à partir de cette campagne idéologique particulière et savamment orchestrée les méfaits du libéralisme musclé qui se mettent en oeuvre : contrôle social des exclus, substitution du sujet qui pense en consommateur, libéralisation du marché (ici du médicament) et ruine du service public (ici de santé mentale).

Robert Riquois

Sources

- Article du Monde de fin septembre : "Le " trouble des conduites " de l'enfant, concept psychiatrique discuté.
- Le Livre Noir de la Psychanalyse de l'éditrice Catherine Meyer (paru début septembre (édition des Arènes)
- Notes de lectures du Livre Noir (Elisabeth Roudinesco).
- Tribune de Gérard Bayle (Président de la société psychanalytique de Paris - S.p.p.) paru dans Politis N°873 : La vie est une maladie en pleine expansion.
- Rapport de l'I.n.s.e.r.m. consultable sur son site : ist.inserm.fr/basisrapports/trouble_conduites/trouble_conduites_synthese.pdf.

